

**ASSEMBLÉE NATIONALE**13 mai 2024

---

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 4770

présenté par  
Mme Galzy

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 4, après le mot :

« agriculture »,

insérer les mots :

« , de la viticulture ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose d'ajouter le mot "viticulture" compte tenu de son importance économique, culturelle et patrimoniale pour notre pays.

Le vin fait partie du patrimoine de la France et il contribue à son image au niveau international.

Il est important pour notre pays de faire du vin une grande cause nationale.